

■ **Bureau d'ingénieur-conseil Bucher**, à Genève, bureau d'ingénieur-conseil dans le domaine industriel (FOSC du 09.05.1989, p. 1908). L'inscription est radiée d'office, en vertu de l'art. 68 al. 1 ORC, par suite de départ et cessation de l'exploitation.

Journal no 5745 du 12.05.2004  
(02266914 / CH-660.0.428.989-1)